

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 décembre 2023
N° 69**

OBJET : Lancement de l'enquête publique de la route de Cerasa.

Date de la convocation : 05/12/2023	L'an deux mil vingt-trois, et le vendredi 08 décembre, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1 ^{er} Adjoint.
Nombre de membres Composants l'Assemblée : 15	<u>Etaient présents</u> : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien.
Nombre de Conseillers en exercice : 15	<u>Etaient absents</u> : Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur LAPORTE Bernard, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.
Nombre de membres présents : 08	
Nombre de votants : 14	
Quorum : 08	<u>Absents représentés</u> : Monsieur MALATESTA Ludovic donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur COGGIA François, Madame ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie.
Secrétaire de séance Monsieur COGGIA Jean-Dominique	

Le Président informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique sur la route de Cerasa à savoir de la parcelle n° 536 à la parcelle n° 220 sera réalisée afin de l'intégrer au domaine public communal.

Le Président informe le Conseil Municipal que Monsieur Dominique FARELLACCI sera désigné comme Commissaire Enquêteur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 14 voix pour adopte l'ouverture de l'enquête publique et la désignation du Commissaire Enquêteur.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

